



Concours aparté 2018-2019

Conditions générales de participation

Concours destiné aux artistes résidant ou justifiant d'un travail artistique en Suisse en vue d'une première édition monographique. La participation à ce concours est ouverte aux artistes plasticiens, toutes pratiques entendues.

1. Remarques générales

L'association **aparté** a pour but d'aider, par tous moyens appropriés, des artistes, plus particulièrement plasticiens et visuels démarrant leur carrière, à se présenter et à s'introduire dans les milieux qui leur permettront de développer leur art en Suisse et à l'étranger, notamment en soutenant des publications de monographies, en créant des liens et des échanges avec des galeries et des organismes de promotion artistique, en collectant de la documentation, en organisant une exposition. Elle organise le **concours aparté** et invite une personnalité reconnue du monde de l'art à sélectionner un-e artiste parmi les candidats-es et à l'accompagner dans la réalisation d'une première monographie.

2. Conditions d'inscription

Peuvent se présenter les candidats-es qui remplissent les conditions suivantes :

- être domicilié-e-s ou actifs-ves en Suisse
- ne pas être inscrit-e-s en qualité d'élèves, dans une école d'art
- ne pas avoir fait l'objet d'une publication personnelle à ce jour
- ne pas être représenté-e-s par une galerie
- aucune condition d'âge ni de nationalité n'est requise.

3. Procédure d'inscription

Le-la candidat-e qui souhaite concourir doit fournir par mail et sous format PDF les documents suivants :

- un justificatif de domicile soit : pour la Suisse: une copie scannée et lisible d'une attestation de résidence de l'Office cantonal du lieu de résidence ou de la carte de vote et pour les régions limitrophes une copie scannée et lisible d'une facture d'électricité ou d'un avis de taxe d'habitation
- un dossier en format digital (PDF) présentant une bonne vue d'ensemble de ses travaux artistiques déjà réalisés (voir détail dans le paragraphe 4 ci-dessous)

- une biographie complète en format digital (PDF) intégrant également la liste des expositions auxquelles il - elle a participé, et d'éventuelles publications collectives, autres prix, bourses et résidences
- le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et scanné en format digital.

4. Constitution du dossier artistique

Le dossier artistique doit être envoyé sous format PDF par email. Il présentera une vue d'ensemble des travaux avec un texte explicitant la démarche artistique. Chaque œuvre sera accompagnée d'un descriptif sommaire mentionnant la dénomination, son titre, sa date de création, ses composants techniques et ses dimensions.

5. Choix du lauréat

La/le commissaire décide seul/e du choix du/de la lauréat/e après visite de 4 à 8 ateliers définis après étude des dossiers conformes. Le/a commissaire et aparté ne sont pas tenus de justifier leurs préavis. La décision sera communiquée par email aux candidat-e-s avant fin décembre 2018. Elle est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique. Les nominés pourront dans la mesure des possibilités de l'association être présentés dans une exposition publique dans le courant du printemps 2019.

6. Choix du commissaire

Cette année, **Mirjam Varadinis** a accepté l'invitation de l'association.

Mirjam Varadinis est une historienne d'art responsable depuis septembre 2002 de l'art contemporain au Kunsthaus Zürich. Elle y organise de nombreuses expositions de groupe, telles que "Action!" (2016) et "Shifting Identities" (2008) ainsi que des expositions personnelles avec Akram Zaatari, Javier Téllez, Haris Epaminonda, Rosa Barba, Roman Ondák, Adrian Paci, Mircea Cantor, Tino Sehgal, Erik van Lieshout, Nedko Solakov, Urs Fischer et David Shrigley. Elle publie plusieurs catalogues et livres d'artiste et intervient dans des magazines d'art internationaux.

Mirjam Varadinis est l'une des commissaires de Manifesta12 à Palerme cette année. En 2013, elle est commissaire de "0 Performance – The Fragile Beauty of Crisis", un projet spécialement conçu pour la 5ème Biennale d'art contemporain de Moscou. En 2012, elle est co-commissaire de "TRACK" (avec Philippe Van Cauteren), une exposition de groupe de grande envergure dans la tradition des "Chambres d'amis" couvrant la ville entière de Gand en Belgique. En 2006, Mirjam Varadinis est également commissaire du "Printemps de Septembre", festival annuel d'art contemporain de Toulouse en France.

Merci de compléter le formulaire d'inscription en annexe, de le signer, de le scanner et de le renvoyer en format digital à l'adresse : info@aparte.art

Délai de remise des dossiers : 14 octobre 2018

www.art-emergent.ch - info@art-emergent.ch
dès août 2018 : **www.aparte.art - info@aparte.art**